

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LINZ
Kärntnerstraße 26, 4020 Linz

Prolongations par tél: 0732/7070 – 0
Téléfax 0732/7070-4547
Internet <http://www.linz.at/bibliothek>
E-mail bib@mag.linz.at
Catalogue de la bibliothèque en ligne <http://stadtbibliothek.linz.at>

Depuis septembre 2007, la bibliothèque principale se trouve à la Wissensturm. Une nouvelle bibliothèque pour enfants (KiWi) et le centre d'auto-apprentissage (LeWis) complètent l'offre de la bibliothèque. Pour l'emprunt et le retour des médias, des caisses en libre-service équipées de la technologie RFID sont à la disposition des clients. Dans la ville de Linz, il y a également 10 succursales. Tous les médias peuvent être rendus dans chaque succursale. L'accès public à internet est disponible dans la plupart des succursales. Sur tous les sites, il est possible de s'inscrire aux cours de l'université populaire (VHS) et de bénéficier des services publics (sauf Urfahr), tels que l'Aktivpass de la ville de Linz, cartes de parking pour les résidents, enregistrement de domicile, déclarations d'objets trouvés et perdus.

Inscription

Pour pouvoir emprunter des médias, vous avez besoin d'une carte d'abonné. Celle-ci est valable dans toutes les succursales. Elle est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité avec photo. Pour l'inscription des enfants de moins de 14 ans, la signature d'un représentant légal responsable en cas de dommage et tenu au paiement de la créance née de ce dommage est nécessaire. L'emprunt se fait exclusivement pour un usage personnel. Il n'est pas permis de transmettre les médias empruntés à des tiers dans le but de les utiliser pour une représentation publique ou dans le but de les reproduire. De par son inscription, le client ou la cliente s'engage à respecter la législation relative aux droits d'auteur lors de l'utilisation des médias de la bibliothèque municipale. Lors de l'inscription, les prénoms, nom, date de naissance, sexe et résidence principale seront enregistrés. Toute modification des données de la cliente / du client doit être communiquée immédiatement à la bibliothèque municipale.

Comportement dans les locaux de la bibliothèque municipale et règlement intérieur

Chaque cliente / chaque client doit se comporter de manière à ce que les autres clients ne soient pas dérangés ou gênés dans leur utilisation de la bibliothèque municipale. Toute personne pénétrant dans les locaux de la bibliothèque municipale ou utilisant ses services est soumise au règlement intérieur de la bibliothèque en vigueur disponible dans les succursales. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux de la bibliothèque municipale.

Il est interdit d'introduire des articles de sport et de jeux (scooter, rollers, skateboards et autres) dans les locaux de la bibliothèque.

Il est interdit d'introduire des animaux domestiques, à l'exception des chiens-guides dans le cas de l'accompagnement nécessaire d'une personne malvoyante.

Les casiers doivent être libérés le jour même jusqu'à la fermeture de la bibliothèque. La bibliothèque municipale est autorisée à vider les casiers qui n'auraient pas été libérés à temps.

Le personnel de la bibliothèque est autorisé à contrôler les médias empruntés à la sortie. Le directeur du bureau université populaire-bibliothèque municipale ou le personnel de la bibliothèque municipale mandatés par lui veille au respect du règlement intérieur. Les consignes du personnel doivent être suivies.

Au regard du droit privé, la production d'une copie digitale d'un CD ou DVD dans les locaux de la bibliothèque n'est pas autorisée.

Perte de la carte d'abonné

La perte ou le vol de votre carte d'abonné doit être immédiatement signalé par téléphone ou en personne, de sorte que celle-ci soit bloquée et ne soit pas utilisée abusivement. Sur présentation d'une pièce d'identité avec photo et moyennant une taxe de € 2, une carte de remplacement vous sera remise.

La carte d'abonné demeure la propriété de la bibliothèque municipale de Linz et n'est pas transmissible. La cliente / le client est responsable de la garde régulière et minutieuse de la carte d'abonné. La cliente / le client est responsable à l'égard de la bibliothèque municipale pour les dommages nés du non-respect de ces obligations.

Délais d'emprunt

Livres, jeux, cassettes, partitions, lecteurs eBook: 4 semaines

CDs, CD-ROMs, DVDs, vidéos, livres audio, magazines*: 2 semaines

* Les magazines peuvent être empruntés à l'exception du dernier numéro.

Responsabilité

Vous êtes responsable des médias que vous empruntez. Il est supposé que vous les avez empruntés en parfait état. La responsabilité s'étend aussi aux pertes ou détériorations accidentelles.

Avant chaque emprunt de médias, la cliente / le client doit contrôler ceux-ci quant aux défauts apparents ou quant à leur intégralité. Les réclamations ultérieures ne sont pas possibles.

La bibliothèque municipale décline toute responsabilité quant aux objets du client qui seraient endommagés, abandonnés, égarés ou perdus de quelque manière que ce soit dans ses locaux, ceci vaut en particulier pour les objets déposés dans les casiers.

La participation aux manifestations de la bibliothèque municipale se fait sous la propre responsabilité du participant.

La bibliothèque municipale n'est, en particulier, tenue à aucune obligation de surveillance des mineurs.

Perte ou détérioration

La perte ou la détérioration de médias empruntés doit être immédiatement signalée à la bibliothèque municipale. Il est interdit de réparer soi-même les détériorations ou de les faire réparer.

Toute personne perdant ou détériorant un livre ou un autre média emprunté est tenue au remplacement en vertu des dispositions légales.

En cas de détérioration ou perte d'un média appartenant à la bibliothèque municipale (ainsi que les étuis et emballages correspondants), les clients sont tenus à la réparation du dommage.

Le fait d'écrire, annoter et souligner dans les livres et sur les médias et d'enlever les étiquettes est considéré comme une détérioration.

Dans le cas où une pièce d'un média multi-pièces ne peut être remplacée, le média doit être remplacé dans son intégralité. Il est possible de remplacer par le même média, un média de même valeur ou par un remboursement financier en fonction de la valeur actuelle du média (taux minimum: média imprimé € 5; média audiovisuel € 7,50). Le type et le montant du remplacement sont déterminés par les bibliothécaires.

La bibliothèque municipale décline toute responsabilité quant au fonctionnement parfait des médias empruntés. La bibliothèque municipale décline toute responsabilité au regard des dommages causés aux appareils, données ou supports de données de la cliente / du client lors de l'utilisation des médias.

Nous ne pouvons pas garantir que les médias audiovisuels sont compatibles avec la configuration de votre matériel.

Réservations

Tous les médias peuvent être réservés sur chaque site et peuvent être délivrés dans chaque succursale souhaitée. Vous serez prévenu par écrit, le média reste réservé pour vous pendant 10 jours. La réservation expire pour les médias qui ne sont pas retirés pendant ce délai.

Taxe de réservation: € 1 / média

Retour tardif

Le paiement des taxes de prêt ne libère pas de l'obligation de retour du média emprunté. Dans l'hypothèse où les médias ne sont pas restitués en dépit d'une mise en demeure, la bibliothèque municipale peut considérer les médias comme étant perdus et peut exiger leur remplacement.

Des arriérés de paiement résultant de l'emprunt de médias de la bibliothèque municipale seront, si nécessaire, réclamés en justice. Le tribunal de Linz est compétent ratione materiae en cas de litige, le droit autrichien est applicable.

Prolongations

Le prêt de médias peut être prolongé un maximum de deux fois.

Exception: la réservation des médias et l'emprunt des lecteurs eBook ne peuvent pas être prolongés.

La prolongation doit prioritairement être effectuée par la cliente / le client en ligne dans

son compte client. Dans l'hypothèse où les conditions personnelles ou techniques ne le permettraient pas, les prolongations peuvent également être effectuées pendant les heures d'ouverture personnellement, par téléphone ou par e-mail : verlaengerungen@bib.mag.linz.at.

Une prolongation du délai d'emprunt par e-mail n'est valable qu'avec l'e-mail de réponse de la bibliothèque.

Les prolongations par e-mail ne peuvent être prises en compte que les jours de semaine (lundi-vendredi) jusqu'à 18 heures pour le jour même.

Lors de la prolongation par le payeur, les mêmes taxes sont à payer que pour l'emprunt.

DiViBib – bibliothèque digitale virtuelle

Tous les clients inscrits de la bibliothèque municipale peuvent utiliser la bibliothèque digitale virtuelle (eBooks, eAudios, ePapers, eVideos et eMusik) gratuitement. L'accès se fait sur <http://www.bibliothek-digital.de/linz>, où les conditions d'utilisation du prêt digital peuvent également être consultées.

Catalogue internet

Vous pouvez rechercher dans notre fonds, prolonger et retenir des médias via internet. Vous trouverez l'accès sur notre page d'accueil:

<http://stadtbibliothek.linz.at>

<http://www.facebook.com/wissensturm>

Accès à internet

Sur de nombreux sites, des postes internet sont mis à votre disposition sur présentation de votre carte d'abonné et sur inscription à l'accueil.

L'utilisation est gratuite et est limitée à 30 minutes par personne et par jour. Une prolongation n'est possible que dans la mesure de la disponibilité des ordinateurs. Pour des travaux plus longs, nous vous conseillons l'utilisation d'un ordinateur au LeWis (centre d'apprentissage à la Wissensturm). L'utilisation des places de travail informatique et les places de travail audiovisuel peut être limitée dans le temps par le personnel de la bibliothèque en raison d'exigences opérationnelles.

Les places internet mises à disposition dans les locaux de la bibliothèque municipale servent avant tout à la recherche et à l'obtention d'information. Les logiciels amenés ou téléchargés ne peuvent pas être installés sur les ordinateurs. Il est interdit de consulter, sauvegarder ou envoyer à ces places des adresses internet et pages pronant la violence ou ayant un contenu pornographique et/ou raciste.

La bibliothèque municipale décline toute responsabilité au regard des contenus, disponibilité, qualité et fiabilité des offres provenant de tiers sur les lignes et accès mis à disposition. Pour les personnes ayant moins de 14 ans et lors de l'inscription, la représentante légale / le représentant légal approuve expressément par écrit l'accès aux médias électroniques.

A la Wissensturm et en fonction des disponibilités, des ordinateurs portables peuvent être

empruntés gratuitement pour une utilisation dans la bibliothèque contre remise d'une carte d'identité avec photo.

Sites

Stadtbibliothek Wissensturm

Mag. Heike Merschitzka
Kärntnerstraße 26
tél. 7070-4310

Stadtbibliothek Auwiesen

Elisabeth Pankratz
Wüstenrotplatz 3
Tél. 30 24 08

Stadtbibliothek Ebelsberg

Claudia Voglmayr-Zünd
Kremsmünstererstr. 1-3
Tél. 30 89 92

Stadtbibliothek Franckstraße

Selma Mader
Franckstraße 68
Tél. 61 47 14

Stadtbibliothek Neue Heimat

Monika Eube
Lilienthalstraße 5
Tél. 38 28 44

Stadtbibliothek Urfahr

Evelyn Schlegel
Hauptstraße 83-85
Tél. 7070-2953/2954

Bibliothek im AKH (hôpital)

Silvia Heinrich
Krankenhausstraße 9
Tél. 7806-1226

Stadtbibliothek Dornach-Auhof

Brigitte Oster
Sombartstraße 1-5
Tél. 2560-661

Stadtbibliothek Einsteinstraße

Claudia Grüssl
Einsteinstraße 11
Tél. 33 02 15

Stadtbibliothek Keferfeld/Oed

Gabriele Binder
Landwiedstraße 65
Tél. 67 69 34

Stadtbibliothek Pichling

Claudia Voglmayr-Zünd
Lunaplatz 4
Tél. 32 11 73

SYSTEME DE TARIFICATION

EN VIGUEUR EN MARS 2012

Carte d'abonné valable 365 jours

Carte pour enfant KiWi

Les livres, magazines, jeux, partitions et cassettes sont gratuits pour les enfants de moins de 19 ans.

Carte pour enfant

CDs, CD-ROMs et DVDs pour enfants jusqu'à 10 ans.

Max. 10 médias/catégorie de médias audiovisuels: € 11

Carte médias imprimés

Pour les livres, magazines, jeux et partitions:

€ 15 / € 7,50
(Aktivpass de la ville de Linz)

Carte combinée

Carte médias imprimés + CDs, CD-ROMs et DVDs

Max. 10 médias/catégorie de médias audiovisuels: € 40 / € 20

(Aktivpass de la ville de Linz et pour les enfants de moins de 19 ans)

Carte familiale

"Tout inclus" - Carte pour plusieurs personnes qui vivent dans le même foyer.

Max. 10 médias/catégorie de médias par personne: € 50

Paielement d'un supplément pour d'autres catégories de médias: voir la tarification pour les emprunts individuels.

Tous les clients inscrits à la bibliothèque municipale peuvent utiliser gratuitement la bibliothèque digitale virtuelle.

Emprunts individuels:

Livres, magazines, jeux, cassettes, partitions: € 0,60

CDs, CD-ROMs, DVDs, livres audios, vidéos € 2

Lecteur eBook (pas inclus par la carte annuelle): € 5

(Conditions d'emprunt, voir: <http://www.linz.at/bildung/reader.asp>)

Lors de la prolongation par le payeur, les mêmes taxes sont à payer que pour l'emprunt.

Dans des cas justifiés, le nombre d'emprunts, réservations et prolongations peut être limité par la direction de la bibliothèque municipale.

Taxe pour retour tardif

€ 0,10 / média imprimé (par jour et par média)

€ 0,20 / média audiovisuel (par jour et par média)

€ 1,- / lecteur eBook (par jour et par média)

Frais de gestion pour mise en demeure (à partir du 01.01.2012): € 30

Tarif internet:

Internet (max. 30 min.): gratuit

Tarifification pour le remplacement

Étiquettes, cotes et étiquettes-RFID abimées : par pièce: € 1

Pièces de jeux: par pièce: € 2

Centre d'apprentissage à la Wissensturm LeWis

Première création de carte LeWis: € 5

Tarif LeWis pour l'utilisation d'un ordinateur pour diverses applications: € 1 / 1 heure

Consultation payante LeWis: € 10 / 30 minutes

1 impression ou copie / A4 € 0,10

1 impression couleur € 0,30

SITES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Stadtbibliothek Wissensturm

Mag. Heike Merschitzka	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	10-18 heures
Kärntnerstraße 26	Mercredi	14-18 heures
Tél. 7070-4310	Samedi (le samedi self service)	10-15 heures

Bibliothek im AKH

Silvias Heinrich	Lundi, jeudi	9-12 / 14-17 heures
Krankenhausstr. 9	Mardi, mercredi, vendredi	9-12 heures
Tél. 7806-1226		

Stadtbibliothek Auwiesen

Elisabeth Pankratz	Lundi	11-13 / 14-19 heures
Wüstenrotplatz 3	Mardi, jeudi, vendredi	9-14 heures
Tél. 30 24 08	mercredi	9-13 / 14-17 heures

Stadtbibliothek Dornach-Auhof

Brigitte Oster	Lundi	11-13 / 14-17 heures
Sombartstraße 1-5	Mardi, jeudi, vendredi	9-14 heures
Tél. 2560-661	Mercredi	9-13 / 14-19 heures

Stadtbibliothek Ebelsberg

Claudia Voglmayr-Zünd	Lundi	11-14 heures
Kremsmünstererstr. 1-3	Mardi	9-13 / 14-17 heures
Tél. 30 89 92	Mercredi, vendredi	9-14 heures
	Jeudi	9-13 / 14-19 heures

Stadtbibliothek Einsteinstraße

Claudia Grüssl	Lundi	9-13 / 14-18 heures
Einsteinstraße 11	Mardi, jeudi, vendredi	9-14 heures
Tél. 33 02 15	Mercredi	9-13 / 14-17 heures

Stadtbibliothek Franckstraße

Selma Mader	Lundi	11-13 / 14-18 heures
Franckstraße 68	Mardi, jeudi, vendredi	9-14 heures
Té. 61 47 14	Mittwoch	9-13 / 14-18 heures

Stadtbibliothek Keferfeld/Oed

Gabriele Binder	Lundi	11-13 / 14-17 heures
Landwiedstraße 65	Mardi, jeudi, vendredi	9-14 heures
Tél. 67 69 34	Mercredi	9-13 / 14-19 heures

Stadtbibliothek Neue Heimat

Monika Eube	Lundi	11-13 / 14-19 heures
Lilienthalstraße 5	Mercredi	9-13 / 14-17 heures
Tél. 38 28 44	Jeudi	9-14 heures

Stadtbibliothek Pichling

Claudia Voglmayr-Zünd	Lundi	12-17 heures
Lunaplatz 4	Mardi	9-14 heures
Tél. 32 11 73	Mercredi	9-13 / 14-19 heures
	Jeudi, vendredi	9-14 heures

Stadtbibliothek Urfahr

Evelyn Schlegel	Lundi	11-13 / 14-19 heures
Hauptstraße 1-5	Mardi, mercredi, jeudi	9-13 / 14-17 heures
Tél. 7070-2953/2954	Vendredi	9-14 heures